

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com
Affilié à francemarches.com

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques



Préfecture des Pyrénées-Atlantiques
Direction départementale des territoires et de la mer

AVIS D'OUVERTURE D'UNE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE Régularisation de l'autorisation pour la poursuite de l'exploitation de la centrale hydroélectrique d'Auterrive

Conformément à l'article L. 123-19 du code de l'environnement, le public est informé qu'une participation du public par voie électronique, **d'une durée de 30 jours consécutifs**, portant sur la demande d'autorisation environnementale au titre de la législation sur l'eau concernant le projet de régularisation de l'autorisation pour la poursuite de l'exploitation de la centrale hydroélectrique d'Auterrive sollicitée par la SAS CAM HYDRO, est ouverte **du 13 juin 2022 au 12 juillet 2022 inclus**.

La demande relève des rubriques 1.2.1.0 et 3.1.2.0 définies aux articles L. 214-1 à L. 214-6 et R. 214-1 du code de l'environnement.

Le dossier d'autorisation environnementale intègre :
- une autorisation au titre de la législation sur l'eau (L. 214-3-1) ;
- une absence d'opposition au titre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000 en application du IV de l'article L. 414-4 du code de l'environnement ;
- une autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité en application de l'article L. 311-1 du code de l'énergie.

Pendant toute la durée de cette participation du public par voie électronique, le dossier de demande d'autorisation environnementale sera disponible en version dématérialisée sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques à l'adresse suivante : <http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr> rubrique Publications - Consultation du public.

Le public pourra présenter ses observations et propositions :
- par courrier électronique à l'adresse suivante : ddtm-ppve-centrale-auterrive@pyrenees-atlantiques.gouv.fr ;
- par voie postale à l'adresse suivante : Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques, service eau - Cité Administrative - Boulevard Tourasse - CS 57577 - 64032 Pau Cedex.

Tout renseignement pourra également être obtenu auprès de la SAS CAM HYDRO, par téléphone ou par courrier aux coordonnées suivantes : SAS CAM HYDRO - Groupe CAPG Énergies nouvelles - 121 Chemin Devezes - 64121 Serres-Castet - tél. 06 42 25 22 50 : devcappen@lefil.com

Le dossier mis à disposition du public sur le site internet précité comprend :
- une note de présentation non technique du projet et de l'étude d'incidence ;
- la demande d'autorisation environnementale comprenant :
- le rapport sur les incidences environnementales du projet ;
- la décision d'examen au cas par cas ne soumettant pas le projet à étude d'impact.

L'intégralité du dossier papier est consultable sur demande auprès de la Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques, service eau (ddtm-gu-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr), dans les conditions prévues par l'article R. 123-46-1-IV du code de l'environnement.

La décision du préfet des Pyrénées-Atlantiques susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale au titre de la législation sur l'eau assortie du respect d'éventuelles prescriptions ou d'un refus.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance, pendant une durée minimale de trois mois à compter de sa date de publication, de la synthèse des observations et propositions du public, de la décision ainsi que des motifs de la décision sur le site internet des services de l'État des Pyrénées-Atlantiques : <http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr> rubrique Publications - Consultation du public.

Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques

Commune de Lacq

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet de Première modification du Plan Local d'Urbanisme de Lacq

Par arrêté du 19 mai 2022, le Maire de la Commune de LACQ a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de la première modification du Plan Local d'Urbanisme de Lacq. Le projet de la première modification du Plan Local d'Urbanisme a été transmis à l'autorité environnementale, qui par décision du 30 mars 2022 le dispense d'évaluation environnementale. L'enquête publique se déroulera **du mercredi 15 juin 2022 à partir de 14 heures au vendredi 15 juillet 2022 jusqu'à 17 h 30**. Le dossier d'enquête publique du projet de modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme pourra être consulté : - sous format papier, en mairie de LACQ, sise 27 RD 817 - 64170 LACQ, aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

- sous format numérique sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr) et de la mairie de LACQ (www.commune-lacq.fr), accessibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti en mairie sur un poste informatique mis à disposition du public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat (05 59 60 97 61).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra :

- directement consigner ses observations sur le registre d'enquête publique tenu en mairie du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

- les adresser par écrit au commissaire enquêteur, via l'adresse postale de la mairie : 27 RD 817 - LACQ 64170.

- les transmettre par voie électronique au commissaire-enquêteur, via l'adresse électronique suivante : daniele.medout@commune-lacq.fr.

M^{me} Karine LE CALVAR, désignée comme commissaire-enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Pau, se tiendra à la disposition du public en mairie de LACQ :

- **Vendredi 17 juin 2022 de 14 heures à 17 h 30**
- **Samedi 2 juillet 2022 de 9 heures à 12 heures**

En raison du contexte sanitaire, le public est invité à se doter de matériel d'écriture. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus durant un an à la disposition du public à la mairie et sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez et de la mairie de LACQ. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à approbation du Conseil Municipal de la commune de LACQ.

Carnets

Hommages et messages sur carnet.sudouest.fr
votre service au 05 35 31 29 37 ou sur so.carnets@sudouest.fr

Avis d'obsèques

ARTIX

Jeanne BERGÉ, son épouse
Sophie, sa fille
Maxime, son petit-fils
ses sœurs, ses neveux et nièces,
les familles BERGÉ, CAZENAVE,
TEGUILA, LACOUME,
ses cousins, LARDOEY, DE BONO,
PORET-TOULAS,
ses amis, BRANDAM, LAFARGUE,
ICHANTÉ et LARRIEU-LOME,
parents, alliés, amis et voisins
ont la tristesse de vous faire part du
décès de

M. René BERGÉ

survenu à l'âge de 78 ans.
Ses obsèques seront célébrées
le vendredi 17 juin 2022, à 14 h 30
en l'église d'Artix.
Un dernier hommage peut lui être
rendu au funérarium de Pardies de
9 h à 18 h.

Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.
La famille remercie plus
particulièrement l'HAD d'Orthez et
les infirmières d'Artix.

PF Eberard, funérarium, Pardies,
tél. 05.59.71.68.54.

VIELLESÉGURE

André CACHICA-PERGUILHEM,
son fils ;
Philippe et Marisol CACHICA-
PERGUILHEM, son petit-fils
et son épouse ;
Lia et Elynn, ses arrière-petites-filles ;
Christine et Marie-Andrée,
ses nièces ;
parents, amis et voisins ;
ont la tristesse de vous faire part du
décès de

M^{me} Adèle PERGUILHEM née SUSBIELLES,

survenu à l'âge de 100 ans.
Ses obsèques seront célébrées
**le vendredi 17 juin 2022,
à 10 heures** en l'église de Vielleségure.
Un dernier hommage peut lui être
rendu au funérarium de Pardies.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
La famille remercie particulièrement le
Dr Thierry LARIVIERE et le Dr Naomi
ROBIN, les infirmières libérales de
Navarrenx, Christelle, Lenie, Sophie
Charlotte pour leurs bons soins et
toutes les personnes qui l'ont
accompagné.
La famille remercie par avance toutes
les personnes qui par leur présence ou
leur témoignage d'amitié s'associeront
à sa peine.

PF Eberard, funérarium, VF Assistance, Pardies,
tél. 05.59.71.68.54.

LONS

Nicole VANCELLS, son épouse,
Noëlle et Jean-Louis GUICHARNAUD,
Sylvie VANCELLS,
Frédéric et Sophie VANCELLS,
ses enfants et leurs conjoints,
ses petits-enfants et toute sa famille
ont la douleur de vous faire part du
décès de

M. Guy VANCELLS Ancien fonctionnaire de police de Pau

survenu à l'âge de 83 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée
le vendredi 17 juin 2022, à 14 h 30
en l'église Saint-Jean-Baptiste de
Lons, suivie de l'inhumation au
cimetière Bourg de cette même
commune.
Guy repose à la chambre funéraire de
Navarre, 26 av Léon Blum à Pau.
Les visites sont possibles.
Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni
plaques ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Des registres de condoléances seront
mis à disposition.

Roc-Eclerc PAU,
26 av Léon Blum,
Pau, tel 05.59.62.42.59.

CAZÈRES-SUR-L'ADOUR - AIRE-SUR-L'ADOUR

Brigitte, son épouse ;
ses enfants chéris Ophélie, Valentin et Léna sa compagne ;
Marie-Claude, sa sœur ;
Gilbert (†) et Yvonne FARBOS, ses beaux-parents ;
Monique et Claude LACOSTE ;
Stéphane, Pierre, Marie et leurs enfants ;
Jean-Marc et Marie-Christine FARBOS ;
Mickaël, Véronique et leurs enfants ;
Jean-Pierre, Brigitte et Thomas FARBOS ;
les familles POULIT-POUBLAT et DESSERÉ

ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Pascal POULIT-POUBLAT

survenu à l'âge de 57 ans, le mardi 14 juin.
La cérémonie religieuse sera célébrée **le jeudi 16 juin 2022, à 10 heures** en l'église
de Subéargues, suivie d'un recueillement au crématorium dans l'intimité familiale.
Pascal repose à la chambre funéraire Tisné d'Aire sur l'Adour. Les visites sont
possibles.
Pas de plaques, seulement des fleurs naturelles.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Tisné, Aire-sur-L'adour, ZA des peyres, rue de Bahus-Soubiran
tél. 05.58.75.10.10 pf.tisneaire@orange.fr

LESCAR

Ses enfants et petits-enfants
parents et amis
ont la tristesse de vous faire part du
décès de

M^{me} Jeannine ROSSI

à l'âge de 81 ans.
Ses obsèques auront lieu **le vendredi
17 juin 2022, à 12 heures** au
crématorium d'Artix suivies de
l'inhumation de l'urne au cimetière de
la cathédrale de Lescar à 16h30.
Un dernier hommage peut lui être
rendu au funérarium de Poey de
Lescar.

PF 3B S. Poustis Pedehontaa, funérarium,
2, chemin du Lagoué, Poey-de-Lescar,
tél. 05.59.81.18.96.

ARTIGUELOUVE

Annie MALLWITZ
Hubert MALLWITZ
Rose-Marie JACQUET
Marie-Hélène GABAGNOU
ses enfants
ses petits-enfants et arrière-petits
enfants

ont la tristesse de vous faire part du
décès de

M^{me} Laurence MALLWITZ

La cérémonie religieuse sera célébrée
**le vendredi 17 juin 2022,
à 10 heures** en l'église d'Artiguelouve.
Cet avis tient lieu de faire-part.

PF béarnaises,
Sublimatorium Florian LECLERC,
4, rue Faraday, Billère, tél. 05.59.81.24.25.

MIREPEIX BENEJACQ IGON DIJON

Pascale BLON, son épouse ;
Hélène BLON, sa belle-sœur ;
Ses neveux et nièces, petits-neveux et
petites-nièces ;
Parents et amis
ont la douleur de vous faire part du
décès de

Laurent BLON Retraité Turboméca ancien combattant FNACA

survenu à l'âge de 83 ans.
Un temps de recueillement aura lieu
**le vendredi 17 juin 2022,
à 14 heures** au funérarium de
Coaraze.
La crémation aura lieu le lundi 20 juin à
14h15 au crématorium de Pau.
Un dernier hommage peut lui être
rendu à la maison funéraire de
Coaraze à partir de ce jour 15h00.
Ni fleurs, ni couronnes.

PFR de Nay, maison funéraire, Coaraze,
tél. 05.59.61.28.17.

PAU

Jean-Christophe, Michou, Charles,
Fanny et Boris, Adam et Raphaëlle,
Ses enfants, petits-enfants et leurs
conjoints, ses arrière-petits-enfants
ont la douleur de vous faire part du
décès de

M^{me} Georgette LACAZE

survenu le samedi 11 juin 2022 à l'âge
de 91 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée
**le vendredi 17 juin 2022,
à 15 heures** en l'église Notre Dame de
Pau suivie d'un dernier hommage en la
salle de cérémonie du crématorium de
Pau.
Georgette repose au funérarium de
Navarre, 26 Av. Léon Blum à Pau.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Des registres de condoléances seront
mis à disposition.

Roc-Eclerc PAU,
26 av Léon Blum,
Pau, tel 05.59.62.42.59.

BORDES

Guy et Sophia DOYA, ses parents ;
Didier et Mylène, son frère et sa sœur ;
Ses oncles et ses tantes, ses nombreux
cousins et cousines ;
Parents et amis
ont la douleur de vous faire part du
décès de

Davina DOYA

survenu à l'âge de 36 ans.
Ses obsèques religieuses seront
célébrées ce jour **le mercredi 15 juin
2022, à 17 heures** en l'église de
Bordes.

PFR de Nay, maison funéraire, Coaraze,
tél. 05.59.61.28.17.

MASPIE-LALONQUÈRE- JUILLACQ VIALER

Yolande et Nathalie, ses filles,
Olivier LADEVEZE, son gendre,
Sandrine, Élise, Vincent, ses petits-
enfants,
Jade et Mattéo, ses arrière-petits-
enfants,
famille LADEVEZE, Pierre, Simone,
Maité et leurs enfants
ont la douleur de vous faire part du
décès de

M^{me} Madeleine TAILLEFESSE née LEROY,

survenu le lundi 13 juin 2022 à l'âge de
90 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée
**le vendredi 17 juin 2022,
à 10 heures** en l'église de Maspie
suivie de l'inhumation au cimetière de
cette même commune.

PF Larreché, maison funéraire,
Lembeye, tél. 05.59.77.44.18.

115835

**LAMARQUE-PONTACQ
BEAUZAC (43)
ROQUEFORT (47)**

M. Yvan CORRE et sa compagne Valérie,
Patricia et Bruno FERRAND,
ses enfants ;
Christophe, Yohann, Audrey,
Camille, Rachel et Erwan,
ses petits-enfants ;
les familles CORRE, GABACH,
BETBEDER, ses sœurs,
belles-sœurs et beaux-frères ;
parents et alliés
vous font part du décès de

M. Gabriel CORRE

survenu à l'âge de 92 ans.
Ses obsèques ont été célébrées dans
l'intimité familiale le 13 juin 2022 au
crématorium de Pau selon sa volonté.
Le présent avis tient lieu de faire part.

115845

LESCAR

Ses enfants et petits-enfants
parents et amis
ont la tristesse de vous faire part du
décès de

M^{me} Jeannine ROSSI

à l'âge de 81 ans.
Ses obsèques auront lieu **le vendredi
17 juin 2022, à 12 heures** au
crématorium d'Artix suivies de
l'inhumation de l'urne au cimetière de
la cathédrale de Lescar à 16h30.
Un dernier hommage peut lui être
rendu au funérarium de Poey de
Lescar.

*PF 3B S. Poustis Pedehontaa, funérarium,
2, chemin du Lagoué, Poey-de-Lescar,
tél. 05.59.81.18.96.*

REMERCIEMENTS

115247

LOURDIOS-ICHÈRE

Sylvie LALANNE, sa compagne ;
Amandine, Nathalie et Rodolphe
MASSIN, ses enfants ;
ses petits-enfants ;
parents, amis et alliés
très touchés par les marques de
sympathie que vous leur avez
témoignées lors du décès de

M. Michel MASSIN

vous prient de trouver ici l'expression
de leurs sincères remerciements.

*Funérarium Lassalle, Ledeuix,
VF Assistance, tél. 05.59.39.20.54.
contact@pf-lassalle.com*

114540

**PAU
COARRAZE**

Patrick et Aurélie FROUIN,
Dominique et Delphine FROUIN,
ses fils et belles-filles ;
Loana, Tina et Tristan, Julie et Élise,
ses petits-enfants
et toute sa famille

très touchés par les marques de
sympathie que vous leur avez
témoignées lors du décès de

M^{me} Madeleine FROUIN
née MONPLAISI,

vous prient de trouver ici l'expression
de leurs sincères remerciements.

*Roc-Eclerc PAU,
26 ave Léon Blum,
Pau, tel 05.59.62.42.59.*

115103

**MORLAÀS
NOUSTY
PAU**

Evangéline PEYROU, son épouse ;
Thierry PEYROU, son fils,
Anne SARTHOU, sa belle-sœur et son
compagnon,
Angel MARTINEZ et Michèle, son beau-
frère et sa belle-sœur ;
ses neveux et nièces adorés ;
parents et amis
très touchés par les marques de
sympathie que vous leur avez
témoignées lors du décès de

M. Jean PEYROU
Chevalier et Officier de l'Ordre du Mérite
Agricole 1978
Chevalier et Officier de l'Ordre National du
Mérite 1989
Palmes Académiques 1994

vous prient de trouver ici l'expression
de leurs sincères remerciements.

*PF béarnaises,
Sublimatorium Florian LECLERC,
4, rue Faraday, Billère, tél. 05.59.81.24.25.*

115785

**BUZY
SAINT-GEORGES-BUTTAVENT
OLORON-SAINTE-MARIE**

Guy CHOY-AURRIERIE et sa compagne
Jocelyne DE BOUCLON
Jean-Marc (+) CHOY-AURRIERIE
Freddie et Louissette CHOY-AURRIERIE,
ses enfants
parents, amis et alliés
ont la tristesse de vous faire part du
décès de

M^{me} Jeannette CHOY
née ARNAUD,

survenu à l'âge de 91 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée
le jeudi 16 juin 2022, à 15 heures en
l'église de Buzy.
Un dernier hommage peut lui être
rendu à la maison funéraire de Ledeuix.
Cet avis tient lieu de faire-part.

*Funérarium Lassalle, Ledeuix,
VF Assistance, tél. 05.59.39.20.54.
contact@pf-lassalle.com*

115831

**MASPIE-LALONQUÈRE-
JUILLACQ
VIALER**

Yolande et Nathalie, ses filles,
Olivier LADEVEZE, son gendre,
Sandrine, Élise, Vincent, ses petits-
enfants,
Jade et Mattéo, ses arrière-petits-
enfants,
famille LADEVEZE, Pierre, Simone,
Maité et leurs enfants
ont la douleur de vous faire part du
décès de

M^{me} Madeleine TAILLEFESSE
née LEROY,

survenu le lundi 13 juin 2022 à l'âge de
90 ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée
**le vendredi 17 juin 2022,
à 10 heures** en l'église de Maspie
suivie de l'inhumation au cimetière de
cette même commune.

*PF Larréché, maison funéraire,
Lembeye, tél. 05.59.77.44.18.*

115214

OUILLO

Alice BELLOCOQ, son épouse ;
Jean-Pierre, François, André et Marie-
Josée ses enfants et leurs conjoints ;
Christine, Jean-Luc, Mathieu, Marine,
Mathilde, Christian, Camille et Emilie,
ses petits-enfants ;
parents et alliés
très touchés par les marques de
sympathie que vous leur avez
témoignées lors du décès de

Jean BELLOCOQ

vous prient de trouver ici l'expression
de leurs sincères remerciements.

*PF Bordenave PB,
Ouilhon, Morlaàs,
tél. 05.59.33.40.86*

115111

OUSSE

M^{me} Marie-Louise LABORDE,
son épouse ;
Bernard, Daniel, Francis, Claude,
ses fils et ses belles-filles ;
Ses petits-enfants,
La famille LABORDE
très touchés par les marques de
sympathie que vous leur avez
témoignées lors du décès de

M. Roger LABORDE

vous prient de trouver ici l'expression
de leurs sincères remerciements.

*PF Listre, funérarium, VF Assistance,
3 rue Andrée CHEDID,
Assat, tél. 05.59.83.98.71.*

**LA PAGE
CARNET**

Une équipe à votre service

- Particuliers du lundi au vendredi de 9h à 17h
- Professionnels du lundi au vendredi de 9h à 19h

**Le samedi et jours fériés
de 14 h à 19 h**
au 05 35 31 29 37

ou par fax
N° Indigo 0 820 024 000

ANNONCES OFFICIELLES

ANNONCES ADMINISTRATIVES

pp_72770530

Commune de Lacq

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**Projet de Première modification
du Plan Local d'Urbanisme de Lacq**

Par arrêté du 19 mai 2022, le Maire de la Commune de LACQ a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de la première modification du Plan Local d'Urbanisme de Lacq. Le projet de la première modification du Plan Local d'Urbanisme a été transmis à l'autorité environnementale, qui par décision du 30 mars 2022 le dispense d'évaluation environnementale. L'enquête publique se déroulera **du mercredi 15 juin 2022 à partir de 14 heures au vendredi 15 juillet 2022 jusqu'à 17h30**. Le dossier d'enquête publique du projet de modification N°1 du Plan Local d'Urbanisme pourra être consulté : - sous format papier, en mairie de LACQ, sise 27 RD 817 - 64170 LACQ, aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. - sous format numérique sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr) et de la mairie de LACQ (www.commune-lacq.fr), accessibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti en mairie sur un poste informatique mis à disposition du public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat (05 59 60 97 61). Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra : - directement consigner ses observations sur le registre d'enquête publique tenu en mairie du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. - les adresser par écrit au commissaire enquêteur, via l'adresse postale de la mairie : 27 RD 817 - LACQ 64170. - les transmettre par voie électronique au commissaire-enquêteur, via l'adresse électronique suivante : danielle.medout@commune-lacq.fr. **M^{me} Karine LE CALVAR**, désignée comme commissaire-enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Pau, se tiendra à la disposition du public en mairie de LACQ : - **Vendredi 17 juin 2022 de 14 heures à 17h30** - **Samedi 2 juillet 2022 de 9 heures à 12 heures** En raison du contexte sanitaire, le public est invité à se doter de matériel d'écriture. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus durant un an à la disposition du public à la mairie et sur les sites internet de la communauté de communes de Lacq-Orthez et de la mairie de LACQ. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication. A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis à approbation du Conseil Municipal de la commune de LACQ.

pp_72766900

Préfecture des Pyrénées-Atlantiques
Direction départementale des territoires et de la mer

**AVIS D'OUVERTURE
D'UNE PARTICIPATION DU PUBLIC
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

**AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
Régularisation de l'autorisation pour la poursuite
de l'exploitation de la centrale hydroélectrique d'Auterrive**

Conformément à l'article L. 123-19 du code de l'environnement, le public est informé qu'une participation du public par voie électronique, **d'une durée de 30 jours consécutifs**, portant sur la demande d'autorisation environnementale au titre de la législation sur l'eau concernant le projet de régularisation de l'autorisation pour la poursuite de l'exploitation de la centrale hydroélectrique d'Auterrive sollicitée par la SAS CAM HYDRO, est ouverte **du 13 juin 2022 au 12 juillet 2022 inclus**. La demande relève des rubriques 1.2.1.0 et 3.1.2.0 définies aux articles L. 214-1 à L. 214-6 et R. 214-1 du code de l'environnement. Le dossier d'autorisation environnementale intègre : - une autorisation au titre de la législation sur l'eau (L. 214-3-1) ; - une absence d'opposition au titre du régime d'évaluation des incidences Natura 2000 en application de l'article L. 414-4 du code de l'environnement ; - une autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité en application de l'article L. 311-1 du code de l'énergie. Pendant toute la durée de cette participation du public par voie électronique, le dossier de demande d'autorisation environnementale sera disponible en version dématérialisée sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques à l'adresse suivante : <http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr> rubrique Publications - Consultation du public. Le public pourra présenter ses observations et propositions : - par courrier électronique à l'adresse suivante : ddtm-ppv-centrale-auterrive@pyrenees-atlantiques.gouv.fr ; - par voie postale à l'adresse suivante : Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques, service eau - Cité Administrative - Boulevard Tourasse - CS 57577 - 64032 Pau Cedex. Tout renseignement pourra également être obtenu auprès de la SAS CAM HYDRO, par téléphone ou par courrier aux coordonnées suivantes : SAS CAM HYDRO - Groupe CAPG Énergies nouvelles - 121 Chemin Devezes - 64121 Serres-Castet - tél. 06 42 25 22 50 : devcappen@lefil.com Le dossier mis à disposition du public sur le site internet précité comprend : - une note de présentation non technique du projet et de l'étude d'incidence ; - la demande d'autorisation environnementale comprenant : - le rapport sur les incidences environnementales du projet ; - la décision d'examen au cas par cas ne soumettant pas le projet à étude d'impact. L'intégralité du dossier papier est consultable sur demande auprès de la Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques, service eau (ddtm-gu-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr), dans les conditions prévues par l'article R. 123-46-1-IV du code de l'environnement. La décision du préfet des Pyrénées-Atlantiques susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale au titre de la législation sur l'eau assortie du respect d'éventuelles prescriptions ou d'un refus. Toute personne intéressée peut prendre connaissance, pendant une durée minimale de trois mois à compter de sa date de publication, de la synthèse des observations et propositions du public, de la décision ainsi que des motifs de la décision sur le site internet des services de l'État des Pyrénées-Atlantiques : <http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr> rubrique Publications - Consultation du public. Direction départementale des territoires et de la mer des Pyrénées-Atlantiques

SERVICES - URGENCE

URGENCES

OLORON
Gendarmerie → 05.59.39.04.17.
Centre hospitalier → 05.59.88.30.30.

ORTHEZ
Gendarmerie → 05.59.67.27.00.
Centre hospitalier → 05.59.69.70.70.
Clinique Labat → 05.59.69.80.80.

PAU
S.A.M.U. → Tél. 15
Police et gendarmerie → 17
Sapeurs-pompiers → 18
« SOS Médecins » → 05.59.62.44.44.
Centre anti-poisons → 05.56.96.40.80.
jour et nuit.
Cardiologie - Clinique cardiologique
d'Aressy → 05.59.82.26.00, 24h/24.
Centre hospitalier de Pau
→ 05.59.92.48.48.
Polyclinique Marzet, Urgences
médico-chirurgicales → 05.59.92.56.96.
Centre hospitalier → 05.59.92.48.48.
Centre hospitalier des Pyrénées (ancien
CHS) → 05.59.80.90.90.
Urgences psychiatriques
→ 05.59.80.94.63.

GARES

Site internet TER Nouvelle-Aquitaine
www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine
Allo TER : 0800 872 872 (service par
téléphone) N° vert appel gratuit
Appli SNCF (disponible sur les smartphones).
Pour une réservation des trains longues
distances (TGV/Intercités) :
site internet : www.oui.sncf
Par téléphone au : 36 35 (7j/7) et de 7h à 22h
service gratuit + prix d'un appel)
Depuis son smartphone : l'appli SNCF

ACHAT VENTE

PAIEMENT IMMÉDIAT

- Pièces or et argent • Lingots
- Bijoux • Platine • Pierres précieuses
- Montres de marque

Vente en ligne de montres et bijoux : **occmp.fr**

BORDEAUX
119, cours Alsace-Lorraine
05 56 79 07 45

Transaction soumise à la taxe forfaitaire sur les métaux précieux. Paiement en espèces non autorisé. Interdit aux mineurs, carte d'identité à produire lors de la vente d'or.